

AGADIR VOTE POUR UNE ÉCONOMIE VERTE

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-06-2012 01:38:16

LANCEMENT DES 1RES ASSISES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS

LES premières Assises régionales des énergies renouvelables et du développement durable (Energia I) se sont tenues à Agadir du 13 au 14 juin 2012. Le thème retenu pour cette édition est «Ensemble, construisons un monde durable». La manifestation a constitué un forum d'échange et de débat sur l'évolution vers de nouvelles approches socio-économiques et sur le développement.

Participants, acteurs et chercheurs nationaux et internationaux dans les domaines de l'énergie et de l'environnement ont donc pu échanger et partager des informations. C'était aussi l'occasion d'entamer la réflexion scientifique autour d'une meilleure application de l'efficacité énergétique dans les régions du Maroc. Même s'il ne produit pas de pétrole, le Maroc possède deux sources importantes de production d'énergie renouvelable, à savoir le soleil et le vent, a rappelé Mohamed El Yazid Zellou, wali de la région Souss-Massa-Draâ. Des études techniques sont arrivées à la conclusion qu'avec 3.000 heures de soleil par an, le Maroc peut subvenir à ses besoins en énergie. D'un autre côté, le pays, et à condition d'avoir les moyens matériels nécessaires, a la capacité de produire entre 4.000 et 7.000 Mégawatts grâce à l'énergie éolienne d'ici 2020, a-t-il ajouté.

Les conférences ont zoomé sur l'enjeu économique des énergies renouvelables et l'intégration du développement durable dans les stratégies sectorielles. Ainsi, les panels retenus ont permis d'exposer la vision nationale en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, de présenter les perspectives de formation et de la R&D dans ce domaine ainsi que le rôle de la société civile dans l'économie verte. Bien sûr, la question du financement comme un enjeu pour un meilleur avenir du secteur a aussi été abordée. Dans ce sens, Mohammed Yahya Zniber, SG du département de l'Énergie, a précisé qu'au niveau du financement et de l'incitation, le Fonds de développement énergétique permettra de soutenir les opérateurs privés, leur permettant de saisir les opportunités d'investissement désormais ouvertes en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Au cours de cette rencontre, deux conventions ont été signées par le Conseil régional du SMD, l'OFPPT et l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE). La première est relative à la formation dans les métiers du BTP et la deuxième concerne la promotion des énergies renouvelables au niveau de la région.

Pour rappel, ces Assises sont initiées par l'agence de communication Gracom en partenariat avec le Conseil régional du Souss-Massa-Draâ et le gouvernement des Iles Canaries.

L'Économiste